



Compte-rendu de la séance du conseil municipal réuni : le 4 décembre 2015

Étaient présents : Mrs Marcel PENY, Louis-Marie GROLLIER, Bernard ROUSSEAU, Mmes Océane AUDEBERT, Nicole BEAU, Mrs Charlie DALGLEISH, Maxime DEBENEST, Aurélien DENIS, Dan LAFOSSE, Pascal MAUPETIT, Christian MORILLON, Mmes Alexandra PAILLARD, Aurélie ROCHER, Mr Jean-Philippe TOULAT.

Absents excusés : Mr Frédéric TEXIER

Pouvoirs : Mr Frédéric TEXIER à Mr Bernard ROUSSEAU

Monsieur le Maire ouvre la séance avec l'approbation du Procès- Verbal du 6 novembre 2015

Délibérations :

I. Vote de confiance au Maire

Monsieur le maire a fait la lecture des actions des mandats précédents et de son bilan de début de mandat. Tous les conseillers se sont exprimés chacun leur tour pour débattre sur leur ressenti notamment suite au dernier conseil municipal où une mauvaise ambiance est ressortie lors de la présentation et du vote négatif sur le projet éolien.

Le Maire accepte la décision du conseil municipal, mais soumet son maintien dans sa fonction au respect de la décision de la Préfecture sur le projet éolien.

Résultat du vote : 10 Oui et 5 Non

II. Numéros de rue du village du Peu

Le conseil accepte les numéros de rue attribués pour le village du Peu.

III. UDAF – Vente de l'ensemble immobilier PRESSAC – LE CORRE

L'UDAF souhaite vendre l'ensemble immobilier PRESSAC – LE CORRE à Epanvilliers. La commune à l'usufruit de l'une des maisons, mais vu que c'est suite au lègue de Madame LE CORRE à la commune, il faut vérifier ce que la commune a le droit de faire.

La commune doit prendre rendez-vous avec l'UDAF pour en savoir plus et étudier les solutions possibles.

IV. Nomination des délégués au Syndicat Mixte des Vallées du Clain Sud

Titulaire : Louis-Marie GROLLIER

Suppléant : Marcel PENY

V. Achat de tables et de bancs

Les tables extérieures de la commune commencent à avoir quelques faiblesses. Le conseil souhaite donc acquérir du nouveau mobilier pour la bonne organisation des manifestations à venir. La commune a reçu plusieurs devis de tables et de bancs pliants. Le conseil municipal retient le devis de l'entreprise VEDIF pour 1340€ HT, qui semble le meilleur choix.

Informations Diverses :

I. Aire de covoiturage – Bornes électriques

La communauté de communes souhaite aménager des aires de covoiturage sur le canton. Trois communes ont été retenues Brux, Chaunay et Payré car elles sont sur l'axe de la Nationale 10. La communauté de communes prend en charge les travaux et la commune de Brux aurait à sa charge l'installation d'une borne électrique pour recharger les véhicules. La borne coûte 1282.50€. Le conseil est d'accord sur le principe, mais la Mairie doit se renseigner si le coût de l'abonnement de la borne est pour les utilisateurs ou la commune.

II. VIVAL – Bail commercial

Madame Vauquelin a écrit à la Mairie demandant de prendre en charge la moitié des honoraires pour la rédaction du bail commercial. Le coût de l'acte est de 600€ HT, la commune prendra donc à sa charge 300€ HT.

III. Ancien Bus Scolaire

Un habitant de Brux a fait une proposition de 500€ pour racheter l'ancien bus scolaire. Le conseil souhaite qu'avec la vente du bus, on puisse acheter un véhicule utilitaire pour les cantonniers. La proposition est donc inférieure aux attentes. La commune va donc essayer de vendre l'ancien bus via le site internet Le Bon Coin.

IV. Transfert de l'Assainissement

Le syndicat d'eau a repris le budget assainissement de la commune. (Cf. Gazette n°16). La commune va transférer les actifs et les passifs au syndicat d'eau. Le budget assainissement dégagait un résultat de 13 000€. Le syndicat d'eau va rembourser l'échéance de janvier 2016 de 12 000 € qui correspond au prêt de 150 000€ de l'assainissement de Chez Foucher. La commune pourra rembourser les 13 000€ sur 2 ans au syndicat d'eau.

V. Prom'Haies

Dans le cadre du partenariat entre la commune et l'association PROM'HAIES, des plantations d'arbustes sont prévues au stade ainsi qu'au cimetière le mardi 08 décembre de 13h30 à 15h30 et le mercredi 16 décembre de 10h30 à 11h30 avec les enfants de l'école, si vous êtes intéressés par cette démarche vous serez les bienvenus (prévoir une pelle). La Municipalité serait heureuse d'accueillir quelques habitants de la commune.

VI. Voirie

La suite des travaux programmés se fera prochainement quand les conditions climatiques seront meilleures.

La route d'Epanvilliers à la Viennière dont nous avons une partie à charge donne à Mr Grollier un doute sur la durabilité des travaux. La commune paiera la facture après l'hiver pour vérifier s'il n'y a pas des pièces à rajouter d'ici là tout comme la Com. Com. de Civray-Charroux à l'initiative des travaux.

VII. Nuits Romanes

Mr PENY et Chevallereau ont rencontrés les responsables de la Région Poitou-Charentes en charge des Nuits Romanes pour discuter du sujet et connaître les besoins de cette manifestation. Il y a quelques contraintes financières comme la présence de la sécurité civile ou la croix rouge. Si la candidature de Brux est retenue, un groupe de travail sera mis en place pour organiser la manifestation. Un marché de producteur précèdera le spectacle.

La mairie sera exceptionnellement fermée le samedi 26 décembre 2015 et le samedi 2 janvier 2016.

Les vœux du maire auront lieu le samedi 9 Janvier 2016 à partir de 11h à la salle des fêtes.

Fin de réunion à 22h45.

La prochaine réunion de conseil sera le vendredi 8 janvier à 20h30.

Le Mot du Maire

La fin de l'année est proche et avec elle tout le plaisir de se retrouver en famille chaque fois que cela est possible.

J'aimerais que cette période favorable à la fête et à la paix se passe sans que nous ayons à revivre des attentats meurtriers et que notre campagne brucéenne retrouve de la sérénité.

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année dans la joie, la paix et la bonne humeur et je vous attends le 9 janvier à la présentation des vœux.

PS : Si vous souhaitez de bonnes informations sur les différentes sources d'énergies, et que vous avez accès à internet, consultez le site : <http://www.connaissancedesenergies.org/>



A NOTER :



Exposition au Musée-Expo ouverte jusqu'au 21 décembre, tous les samedis et dimanches, de 14h à 18h

Samedi 9 Janvier 2016 : Vœux du maire à partir de 11h à la salle des fêtes.

Dimanche 31 Janvier 2016 : 15h00 Match de Foot : Brux As / Charroux Mauprevoir 2

La Bibliothèque municipale est ouverte : le lundi de 14h à 18h et le Samedi de 10h à 12h

N'oubliez pas de nous communiquer votre adresse e-mail pour recevoir la Gazette par internet.